



**PRÉFÈTE  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 4 novembre 2021

**Dans le cadre du plan « France 2030 » : le Gouvernement lance un appel à manifestation d'intérêt pour soutenir l'offre de solutions pour l'industrie du futur :**

La numérisation des outils de production, et plus globalement la transition vers des processus profondément numérisés (dite « industrie 4.0 »), est un levier important de croissance et de compétitivité pour l'industrie française. C'est également l'un des principaux moteurs de la relocalisation. Cette transition numérique permet de gagner en compétitivité et de produire en France. Elle constitue en cela un maillon essentiel de la résilience de notre industrie.

C'est pourquoi France 2030 poursuit l'objectif de numérisation de l'industrie dans une logique d'industrie 4.0, c'est-à-dire avec une numérisation plus complexe et avancée, et de soutien à l'offre de solutions pour l'industrie du futur.

Plusieurs démarches de structuration du secteur ont déjà eu lieu, en parallèle du plan de relance, pour mieux faire connaître l'offre française et inciter les entreprises à faire appel à elle, en particulier, la création de la filière « solutions pour l'industrie du futur » qui a signé son contrat de filière le 6 septembre 2021.

Le présent Appel à manifestation d'intérêt vise à identifier les projets de développement de nouvelles solutions pour l'industrie dans l'objectif de :

- construire une offre de solutions pour l'industrie du futur répondant aux nouveaux enjeux de production et de développement des filières utilisatrices.
- positionner la France sur des segments technologiques porteurs d'avenir en soutenant de nouveaux entrants les plus prometteurs, en engageant les acteurs d'excellence dans certaines briques technologiques (IA, 5G, Blockchain, Cloud,...) sur le développement d'offres dédiées à de nouveaux usages industriels, et en soutenant les projets stratégiques de la filière de l'offre de solutions.

Cet appel à manifestation d'intérêt cible prioritairement les acteurs innovants et émergents (d'une part des start-ups, et d'autre part, des TPE-PME-ETI innovantes).

Les dossiers de candidature peuvent être déposés jusqu'au 17 décembre 2021 à minuit à l'adresse suivante : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/aap/industrie/politique-industrielle/ami-soutien-l-offre-de-solutions-pour-industrie-du-futur>

**Service de la communication  
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10  
04 92 36 73 16

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

8 Rue du Docteur ROMIEU  
04016 Digne-les-Bains Cedex